

C S Production Transformation et Commercialisation des produits fermiers



Certificat de Spécialisation - Diplôme de niveau IV- Code RNCP2281

Formation professionnelle en apprentissage et formation continue

Devenez acteurs qualifiés de la filière des produits fermiers grâce à une formation professionnelle par la voie de la formation par apprentissage ou la voie professionnelle continue.

LES + DE L'ALTERNANCE

En choisissant l'alternance, vous devenez salariés d'une entreprise et vous disposez d'une rémunération de 27% à 100% du SMIC en fonction de l'année d'alternance et de votre âge.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers
- Conduire un atelier de production végétale et/ou animale
- Assurer la maîtrise technique de la transformation d'une production végétale ou animale
- Assurer la commercialisation des produits fermiers

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous avez validé un BTA Production Commercialisation et services - spécialité Commercialisation
BAC pro Productions horticoles ou Conduite et gestion de l'exploitation agricole ou Bio-industries de transformation
BPREA, BP PH, BP Responsable d'exploitation aquacole maritime, continentale.

Apprentissage :

Vous avez entre 15 et 29 ans /Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap
Possibilité de contrat de professionnalisation au delà de 30 ans.

Formation continue : sur entretien de motivation organisé par le centre de formation.

L'admission est définitive à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Nous pouvons vous accompagner dans votre recherche d'entreprise.

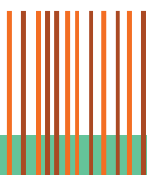
DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Formation sur un an alternant en moyenne trois semaines en centre de formation et trois semaines en entreprise (soit 560h de formation).

Début de la formation : septembre /octobre

Les périodes en centre de formation sont composées de modules théoriques, de travaux pratiques (hall technologique) et de visites en entreprises.

**Nouvelle
formation**





CONTENU DE LA FORMATION

UC 1	Etre capable d'organiser la production, la transformation et la commercialisation	70 h
UC 2	Etre capable de mettre en œuvre des techniques de production fermières	49 h
UC 3	Etre capable de mettre en œuvre des techniques de transformation des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité et du travail	406 h
UC 4	Etre capable de mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour les produits fermiers	35 h

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Diplôme du ministère de l'agriculture,
Le référentiel de la formation compte 4 unités capitalisables (UC) évaluées en centre et en entreprise. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de toutes les UC. La validation de chaque UC est acquise à vie.

LES + DU LYCÉE

Le Lycée André Paillot dispose d'un internat et d'un service de restauration de qualité.
Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé en entreprise et en centre de formation.
Apprentissage des techniques dans notre atelier de transformation professionnel et nos laboratoires hautement équipés



Le titulaire de ce certificat de spécialisation peut prétendre aux métiers suivants: producteur fermier, responsable d'atelier de production/transformation, responsable de magasin de producteurs, salarié agricole polyvalent, futurs entrepreneurs agricole (PME)